

EQUI- CONVICTIONS

**rapport
annuel**

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport de gestion du conseil d'administration	7
comptes annuels	11
<i>bilan</i>	12
<i>actif</i>	12
<i>passif</i>	13
<i>hors-bilan</i>	14
<i>compte de résultat</i>	15
<i>annexes</i>	16
<i>règles & méthodes comptables</i>	16
<i>évolution actif net</i>	19
<i>compléments d'information</i>	20
inventaire	30

Commercialisateur	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.
Société de gestion	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 - Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	PWC Représenté par Monsieur Frédéric SELLAM 2, rue Vatimesnil - CS 60003 - 92532 Levallois-Perret Cedex.

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions françaises.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le conseil d'administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrérages primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion, de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements. Les sommes capitalisables sont égales au résultat net majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Objectif de gestion :

La SICAV a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition minimale de 75% sur le marché des actions françaises. Dans ce cadre, l'équipe de gestion investira de manière opportuniste en actions françaises, toutes tailles de capitalisations boursières confondues.

Indicateur de référence :

La SICAV n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice. Cependant, l'investissement étant orienté vers les actions françaises, l'indice SBF 250 au cours de clôture (dividendes nets réinvestis), code SBF250R sur Bloomberg, pourra servir d'indicateur à posteriori de la performance.

Le SBF 250 est l'un des indices représentatif du marché de Paris. Il est composé de 250 valeurs (grandes, moyennes et petites capitalisations) et a pour objet de représenter l'évolution du marché des actions françaises dans son ensemble et de fournir une mesure de référence à long terme pour la gestion des portefeuilles d'actions.

Cet indice est publié par Euronext. Il est disponible sur le site internet " www.euronext.com."

Stratégie d'investissement :

1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion :

En vue de réaliser son objectif de gestion, le gérant investira sur les actions françaises. La sélection des valeurs pourra se faire dans l'univers entier sans restriction particulière sur la capitalisation boursière, sans biais sectoriel, et sans tenir compte des pondérations dans les indices d'actions françaises.

Afin d'identifier les opportunités d'investissement, l'équipe de gestion réalisera un filtrage systématique sur l'ensemble de l'univers en fonction des critères qu'elle privilégie dans son approche fondamentale (solidité financière, capacité à générer du cash et du dividende, valorisation et perspectives de croissance).

De plus, la SICAV est en permanence investie à hauteur de 75% minimum en actions françaises de grandes, moyennes et petites capitalisations.

L'exposition totale aux marchés actions (en direct et via des instruments dérivés) ne peut excéder 110% de l'actif de la SICAV. L'exposition aux petites capitalisations pourra donc varier entre 0 et 110%.

Afin de gérer sa trésorerie ou de limiter l'exposition au risque actions en cas d'anticipation défavorable des marchés, la SICAV pourra avoir recours dans la limite de 25% de l'actif (en direct et via des instruments dérivés) à des titres de créances bénéficiant d'une notation AAA (titres d'Etat) et des obligations.

Ces obligations pourront être émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la zone Euro, sans contrainte de notation et sans référence à un objectif de sensibilité du portefeuille. En conséquence, l'investissement maximum sur les titres à haut rendement pourra atteindre 25% de l'actif de la SICAV.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque actions (surexposition plafonnée à 10% de l'actif) et taux (sans surexposition). Ils font partie intégrante de la stratégie d'investissement. Ces instruments pourront également servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% pour les opérations de cessions temporaires et limitées à 10% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

La gestion de la trésorerie pourra également être faite par l'acquisition d'actions ou parts d'OPCVM ou FIA dans la limite de 10% de l'actif de la SICAV.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, la SICAV ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

2. Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés) :

- Actions : La SICAV est en permanence investie à 75% minimum en titres éligibles au PEA sur le marché des actions françaises.
- Titres de créances et instruments du marché monétaire : La SICAV pourra être investi jusqu'à 25% maximum dans des titres de créances bénéficiant d'une notation AAA qui seront utilisés pour la gestion de trésorerie (titres d'Etat) et des obligations à taux fixes, à taux variables, indexées, convertibles à l'exclusion des produits structurés, des titres subordonnés perpétuels et des obligations synthétiques afin de limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés. Les obligations pourront être émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la zone euro sans contrainte de notation.
- Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :

La SICAV pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par Equigest

A titre accessoire, le FCP peut investir dans des OPCVM de trésorerie pouvant utiliser des stratégies de long short.

3. Instruments dérivés :

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :
 - réglementés ;
 - organisés.
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - action ;
 - taux.
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion.
 - couverture ;
 - exposition.
- Nature des instruments utilisés :
 - futures : sur actions /indices boursiers / taux
 - options : sur actions /indices boursiers / taux

4. Titres intégrant des dérivés :

La SICAV peut avoir recours à des warrants négociés sur le marché français ainsi qu'à des bons de souscription d'actions (BSA) à titre accessoire.

La SICAV pourra notamment investir dans des obligations convertibles et indexées dans la limite de 25% de son actif.

5. Dépôts :

La SICAV n'effectuera pas de dépôts.

6. Emprunts d'espèces :

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

7. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres :

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV pourra effectuer les opérations suivantes :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;

- Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres ou du collatéral espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Rémunération : des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- **Risque de perte en capital** : Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié au marché actions** : Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV. L'exposition de la SICAV aux marchés actions pouvant être portée à 110% par l'utilisation de dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser plus vite que les marchés
- **Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations** : Sur ces marchés, le volume des titres échangés est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de la SICAV peut donc baisser plus fortement.
- **Risque de gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire appliquée au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le fonds peut en outre avoir une performance négative.
- **Risque de taux** : Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations importantes de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV en cas de hausse des taux.
- **Risque de crédit**: Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. De plus, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit élevé et notamment en cas de défaut de l'émetteur.

Il est rappelé que l'investissement sur des titres de faibles notations est négocié sur des marchés dont la liquidité peut s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées internationales. En conséquence, ceci peut impacter les conditions de prix auxquelles la SICAV peut être amené à liquider, initier ou modifier des investissements. Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif en raison des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des " titres à haut rendement / high yield peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative."

- **Risque de contrepartie** : la SICAV utilise des instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la SICAV à un risque de défaillance de l'une des ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

- Risques liés aux investissements en obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative à la baisse.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

La SICAV est ouverte à tous souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital à travers un investissement sur le marché des actions françaises et qui souhaite s'exposer à un risque action important.

La qualité des souscripteurs concernés diffère selon les catégories d'actions proposées par la SICAV. Ainsi les actions A sont plus particulièrement destinées aux personnes physiques, alors que les actions B sont destinées aux investisseurs institutionnels.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette SICAV dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de la SICAV.

La SICAV pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Indications sur le régime fiscal :

La SICAV est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions)

Le prospectus n'a pas pour ambition de résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions de la SICAV. Celles-ci varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Les investisseurs sont tenus de s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, de prendre tout conseil approprié auprès de leur conseil fiscal quant aux conséquences fiscales éventuellement attachées à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions de la SICAV en vertu des lois applicables dans leur pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur.

La SICAV n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés en France. En application du principe de transparence fiscale, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans la SICAV. Les plus ou moins values sont imposables, le cas échéant, entre les mains des porteurs de la SICAV.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, la SICAV ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr
- Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest - 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr.
- Date de création de la Sicav : 30.12.2009

rapport de gestion du conseil d'administration

Environnement global

L'environnement global peut se scinder en trois thématiques :

1. Une économie mondiale qui affiche des signes de ralentissement

Après avoir culminé en 2017, l'activité économique a montré des signes de perte de vigueur sur le premier semestre 2018 notamment dans les pays développés. La faiblesse de l'activité et la rhétorique protectionniste des Etats-Unis ont eu raison de la croissance économique globale depuis le début de l'année. Ainsi, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International la croissance mondiale se situerait à 3.7% en 2018 et à 3.5% en 2019 soit une baisse respective de 0.2% et 0.1% par rapport aux projections d'octobre 2018. Depuis la précédente crise financière, la croissance a été principalement portée par les conditions financières accommodantes dans les pays développés. Ces conditions accommodantes pourraient se durcir rapidement de même que les tensions commerciales et les incertitudes pourraient s'accroître. Les réformes structurelles aussi manquent toujours à l'appel dans de nombreux pays.

Selon le Fonds Monétaire International, la croissance ralentirait dans plusieurs zones en 2018. La croissance serait en de 1.8% en zone Euro (contre 2.4% en 2017), de 0.9% au Japon (contre 1.9%) en 2017 et de 6.6% en Chine (contre 6.9% en 2017). Par contre, les Etats-Unis soutenus par la politique de relance de Donald Trump connaîtraient une hausse de croissance à 2.9% en 2018 (contre 2.2 en 2017). De même aidés par la hausse du pétrole les pays exportateurs devraient aussi avoir un léger raffermissement de leur économie.

Les banques centrales ont accentué leur resserrement monétaire. D'un côté, la Fed a procédé à quatre hausses de taux de 25 bps et de l'autre, la BCE a mis fin à son programme d'achat en fin d'année.

2. Un protectionnisme américain, source d'inquiétude pour l'économie mondiale

Depuis le début de l'année 2018, une succession de mesures douanières prises par les Etats-Unis ainsi que les mesures de rétorsion adoptées par leurs partenaires commerciaux ont compliqué les relations commerciales à l'échelle mondiale. Commencant par les panneaux solaires, puis les machines à laver, l'acier et l'aluminium pour terminer par les produits chinois, les mesures de l'administration américaine se sont succédées et ont mis beaucoup de pression sur les alliés commerciaux des États-Unis. En fin d'année, les Etats Unis et la Chine ont opté pour une trêve temporaire de 90 jours pendant laquelle les deux parties négocieront pour trouver un terrain d'entente. En Amérique du Nord, il y a eu aussi des avancées avec le nouvel accord entre les Etats-Unis et le Mexique et le Canada (USMCA ex ALENA) mais il reste des incertitudes et des questions en suspens.

3. Des risques sur la zone Euro (Italie) et l'Europe (Brexit)

Les négociations sur le Brexit n'ont pas beaucoup avancé sur la période alors que l'on se dirige peu à peu vers la date de divorce du 29 mars 2019. Le parlement britannique a majoritairement rejeté l'accord de sortie que la première ministre Theresa May avait difficilement négocié avec l'Union européenne. Theresa May doit présenter un nouveau plan à son parlement mais la sortie en douceur devient de moins en moins probable.

En Italie, une coalition entre le mouvement 5 étoiles et la Ligue a vu le jour et a pu difficilement trouver un terrain d'entente sur son déficit budgétaire avec les exigences de la commission européenne.

Environnement de marché

L'année 2018 a été globalement décevante sur la plupart des places boursières mondiales.

1. Les actions

Les marchés actions ont retrouvé leur volatilité qui avait quasiment disparu en 2017. Ce retour de la volatilité s'explique par plusieurs raisons dont principalement les craintes d'une récession imminente en 2019. Les bons résultats des entreprises n'ont pas compensé le climat tendu du marché. L'interprétation des résultats par le marché a souvent été sévère avec un comportement asymétrique se traduisant par de fortes baisses en cas de mauvaises surprises pour de faibles hausses en cas de très bonnes surprises. Les actions ont consolidé sur chacun des trimestres avec une accélération de la baisse sur le quatrième trimestre.

Sur l'année 2018, le S&P500 (dividendes réinvestis, en USD) est en retrait de 4.39% et le Nikkei (dividendes réinvestis, en Yen) en retrait de 10.39%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market (dividendes réinvestis, en USD) a perdu 14.44%.

En suisse, le SMI et le SLI ont respectivement consolidé de 7.05% et 11.87% (dividendes réinvestis, en CHF).

Pour l'année sous revue, les marchés actions européens ont eu des performances très décevantes. Le DAX (dividendes réinvestis) avec -18.26% affiche la pire performance de la zone. L'Eurostoxx50 (dividendes réinvestis) a perdu 11.34%. Les indices européens locaux n'ont pas échappé à la forte baisse: le CAC40 (dividendes réinvestis) a perdu 8.14% et le MIB (dividendes réinvestis) a perdu 13.65%.

En France les petites et moyennes capitalisations ont sous performé les grandes capitalisations. A titre d'exemple, le CAC Mid&Small 190 (dividendes réinvestis, en Euros) a perdu 20.22%.

2. Les taux

Depuis fin septembre 2017, le mouvement de hausse des taux entamé un an plus tôt semble stoppé. En effet, malgré une poussée vers le haut en février 2018 où le taux 10 ans allemand est remonté jusqu'à 0.76%, le mouvement de 2018 est à la baisse. Le taux allemand clôture au plus bas à 0.242%. Le mouvement est similaire sur la courbe française avec un aplatissement de la courbe. Les taux longs baissent entre 10bp et 20bp alors que les taux courts remontent un peu. En effet, la fin du programme d'achat de titres de la BCE en décembre 2018, et des perspectives d'inflation plus soutenues militent pour une remontée des taux courts alors que les perspectives de croissance fléchissent légèrement, sur fond de crainte de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, et font baisser le long terme. Les anticipations de remontée des taux courts ont été décalées au cours de l'année de mi 2019 vers fin 2019 dorénavant.

Les baisses des anticipations de croissance en octobre par le FMI ont accentué le mouvement de baisse de taux. La banque centrale américaine en novembre a de plus communiqué sur son programme de hausse de taux qui ne semblait pas prendre en compte ce ralentissement, ce qui a contribué à inquiéter les acteurs qui ont craint une remontée trop violente.

Seule l'Italie dans la zone a connu une forte remontée des taux sur l'ensemble de sa courbe en 2018. Les craintes des marchés financiers sur ses choix budgétaires ont entraîné un mouvement de vente. Toutefois, le contexte très stressé de fin d'année a fait considérer l'ensemble des dettes d'états européens comme des actifs refuges, et même le taux italien a fini par rebaisser de 3.68% à 2.74%.

3. Le crédit

Les marges de crédit ont atteint début 2018 des niveaux bas records, le point précédant équivalent date de début 2007. Mais le retour du risque a engendré un mouvement notable de hausse à partir de janvier 2018. En effet, les craintes de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, le risque italien dans la zone Euro, et la fin du soutien du programme d'achat de la BCE, ont affaibli la classe d'actif. Le programme d'achat est passé de 60Mds à 30Mds en janvier 2018, puis à 15Mds fin septembre pour s'achever fin décembre 2018. Le crédit sur le secteur de l'automobile a notamment souffert des difficultés du secteur avec les nouvelles normes WLTP et les programmes de capex en hausse. Il s'agit probablement de la fin des améliorations de notations financières sur ce secteur. Le secteur des minières a également souffert de la baisse des prix des matières premières. La classe d'actif, notamment HY, a connu des forts mouvements de sorties qui ont accéléré la chute des prix. Sur l'indice ICE Bond euro Corporate IG, les marges sont passées de 44bp à 104bp sur la période. Sur l'indice ICE Bond euro Corporate HY, les marges sont passées de 232bp à 426bp.

4. Les devises

Il conviendrait de distinguer deux principales périodes de fluctuations de l'euro. La première allant de fin septembre 2017 à mi-avril 2018 et la seconde de mi-avril à fin 2018. Sur la première période, l'euro s'est renforcé face à la plupart des devises, notamment face au franc suisse et au dollar. Contre le franc suisse l'euro est passé de 1.1457 le 29 septembre 2017 à 1.1986 le 25 avril 2018 et contre le dollar, de 1.1806 le 29 septembre 2017 à 1.2382 le 19 avril 2018 avec un pic à 1.2493 le 15 février 2018.

Sur la seconde période, dans un climat d'inquiétudes provenant de l'Italie, l'euro a effacé tous ses gains pour finir à 1.1467 contre le dollar et 1.1255 contre le franc suisse à fin décembre.

Politique d'investissement

La Sicav a conservé une exposition aux actions soutenue durant l'exercice (autour de 90% en moyenne), privilégiant la sélection de valeurs de petites et moyennes capitalisations françaises. L'investissement résulte dans chacun des cas d'une analyse détaillée des fondamentaux économiques et des prévisions financières à travers la grille multi critères d'Equigest.

Sur la période, le portefeuille est resté assez concentré autour de 40-50 valeurs environ. Les valeurs les plus représentées dans le portefeuille au cours de l'année ont été Eiffage, Akka Technologie, Ipsen, Ubisoft, Faurecia, Mersen. On peut aussi noter que les secteurs de l'industrie (Rubis, Eiffage, Legrand) et des technologies (Atos, Worldline, Sopra Steria) ont été bien représentés sur l'année.

Les valeurs ayant le plus contribué à la progression de la Sicav ont été celles du secteur santé (Sartorius Stedim, Ipsen) et celles des services numériques (Wavestone, Akka Technologie, Devoteam) à l'exception de Sopra Steria et Atos qui ont pénalisé la performance. A l'inverse, les valeurs qui ont pénalisé la Sicav sont principalement celles liées à l'automobile et les cycliques. Citons par exemple Faurecia, Valeo, Akwel (ex MGI Courtier), Maison du Monde, Imerys, Lisi, Spie.

Performances et Classement

Sur la période sous revue, la Sicav (part B) a eu une performance de -23.36% à comparer à une performance de -9.22% pour le Cac All Tradable* et -20.22% pour le Cac Mid-Small 190*. La part A a connu une performance de -23.74% en 2018.

Les performances passées sur la période ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV.

* indice à dividende réinvestis.

Classement

A l'initiative de Lipper, et sans qu'aucun changement ne soit intervenu dans la politique de gestion de la SICAV, Equi-Convictions est passée de la catégorie « Equity France » à la catégorie « Equity France SM& Mid Cap ». Cela n'est pas selon nous révélateur de notre gestion. Nous avons décidé de ne plus publier les notes Lipper.

Droits de vote

Au cours de l'année et dans la mesure du possible, la Sicav, par l'intermédiaire du responsable de votes aux Assemblées Générales, a participé aux décisions des assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle a investi.

Commissions de mouvement

La société de gestion ne prélève aucune commission de mouvement.

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr.

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont choisis par les gérants de manière objective et documentée, et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

La SICAV calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

Dans sa politique d'investissement, Equi-Convictions ne prend pas en compte simultanément et de façon systématique les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Toutefois, notre approche qualitative de sélection de titres par notre bureau d'analyse interne nous conduit naturellement à évaluer, en complément de critères purement financiers, la Gouvernance des sociétés dans lesquelles nous envisageons d'investir.

Politique de Rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

- Montant des rémunérations versées en 2018 :

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 13 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2018) s'est élevé à 1 522 910 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 300 598 euros, soit 85% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 222 312 euros, 15% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 1 029 777 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 327 100 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce,

Figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

- Dominique EUGENE

Nature du mandat dans la société : Président

Fonctions exercées dans d'autres sociétés : Néant

- Pierre-Xavier CROCICCHIA

Nature du mandat dans la société : Directeur Général

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

- Président directeur général d'EQUIGEST
- Président directeur général de FGC
- Président Directeur Général d'Equi-Trésorerie Plus (SICAV)
- Directeur général d'Equi-Convertibles (SICAV)

- EQUIGEST, représentée par Bruno HERTZ

Nature du mandat dans la société : Administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

- Responsable de l'analyse financière chez Equigest
- SICAV Equi-Convertibles R.P FGC

- FGC, représentée par Philippe LEMOINE

Nature du mandat dans la société : Administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

- Gestionnaire privée chez Equigest

- MACIF, représentée par Hugues FOURNIER

Nature du mandat dans la société : Administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Société	Forme juridique	Mandats en nom propre
COOPEST	SA Belge	Administrateur
MACIF PARTICIPATIONS	SAS	Administrateur et Président
MACIF MUTAVIE FINANCE	GIE	Directeur Général (jusqu'au 8 février 2018)
MACIF INNOVATION	SAS	Membre du comité d'investissement et Vice-Président
MACIF ZYCIE TUW	Mutuelle Polonaise	Membre du Conseil de Surveillance
OFI ADVISERS	SA	Administrateur
P&V	SCRL Belge	Administrateur
HDP5	SAS	Président
HDP6	SAS	Président

Société	Forme juridique	Représentant permanent
EQUIGEST	SA	RP MACIF - Administrateur
ESFIN	SA	RP MACIF - Administrateur
ESFIN PARTICIPATIONS	SAS	RP MACIF - Membre du Comité de Direction
TELL ME PLUS	SA	RP MACIF INNOVATION - Censeur
OFI Investment Solutions (OIS)	SAS	RP MACIF - Membre du Conseil de Surveillance
S2IEM	SICAV	RP MACIF- Administrateur

- OFI AM, représentée par Gilles PECAUT

Nature du mandat dans la société : Administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

- Gérant mandats chez OFI AM

comptes
annuels

BILANactif

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	83 323 787,21	115 703 800,14
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	74 861 422,41	104 029 167,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 462 364,80	11 674 632,92
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	90 731,64
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	90 731,64
Comptes financiers	6 144 138,81	8 322 449,36
Liquidités	6 144 138,81	8 322 449,36
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	89 467 926,02	124 116 981,14

BILAN passif

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	82 300 379,84	114 654 873,96
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 905 858,87	9 234 498,99
• Résultat de l'exercice	108 152,08	-681 555,21
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	89 314 390,79	123 207 817,74
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	153 535,23	909 163,40
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	153 535,23	909 163,40
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	89 467 926,02	124 116 981,14

HORS-bilan

31.12.2018

29.12.2017

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 878 816,01	1 806 013,01
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 878 816,01	1 806 013,01
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-9 398,38	-5 237,39
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-9 398,38	-5 237,39
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 869 417,63	1 800 775,62
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 793 631,18	-2 544 123,25
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	75 786,45	-743 347,63
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	32 365,63	61 792,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	108 152,08	-681 555,21

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à Société Générale Securities Services Net Asset Value. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

La SICAV est valorisée en cours de clôture.

La SICAV s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.
- Les obligations : les obligations convertibles, classiques et high yield sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les actions ou parts d'OPCVM sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués :

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.

- Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan :

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

- Change à terme de devises : les contrats de change à terme sont évalués selon le principe de l'amortissement linéaire de déport et report.

- Méthode de comptabilisation :

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / barème
Frais de gestions internes et externes à la Société de gestion	Actif net	Action A : 2.392% TTC Taux maximum Action B : 1.7940% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire (1) :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant De 15 à 60 TTC
Commission de surperformance	Actif net	11,96% TTC de la surperformance au-delà de 15% annualisés. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice de la SICAV.

(*) La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- dès lors que la valeur liquidative de la SICAV progresse de plus de 15% annualisé, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 11,96% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de 15%.
- les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative de la SICAV a progressé de plus de 15% au cours de l'exercice.
- la provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance de la SICAV redevient inférieure à 15%, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre, cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice ; les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- la valeur liquidative prise en référence pour le premier exercice social est la valeur liquidative d'origine.

- en cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.
- la valeur liquidative prise en référence pour les exercices suivants est celle de la clôture de l'exercice précédent.
- la commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion la première fois lors de la première clôture en décembre 2010, puis annuellement lors de chaque clôture d'exercice social.

les frais de fonctionnement et de gestion seront directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités.

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement éventuels de créances sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

Devise de comptabilité

La devise de valorisation de la SICAV est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Mise à jour du prospectus le 14 février 2018.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation du résultat et des plus ou moins-values nettes (action A et action B).



2 évolution actif net

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	123 207 817,74	107 622 376,10
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	3 300 240,70	4 398 462,37
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-10 432 476,30	-11 001 042,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 575 032,69	12 209 830,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 340 333,04	-2 465 483,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-242 562,18	-331 957,47
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-33 829 115,27	13 518 979,46
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-12 721,30	33 816 393,97
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	33 816 393,97	20 297 414,51
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	75 786,45	-743 347,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	89 314 390,79	123 207 817,74

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	6 144 138,81
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6 144 138,81	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		
Opérations de change à terme de devises :		-
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		153 535,23
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		153 322,43
Provisions commissions de mouvement		212,80
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
PART A / FR0010819490	834	1 773 302,81	619	1 362 136,55
PART B / FR0010824482	13	1 526 937,89	75	9 070 339,75
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART A / FR0010819490		131,81		711,63
PART B / FR0010824482		1 601,42		8 322,23
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART A / FR0010819490		131,81		711,63
PART B / FR0010824482		1 601,42		8 322,23
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART A / FR0010819490		-		-
PART B / FR0010824482		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie d'action :	
PART A / FR0010819490	2,00
PART B / FR0010824482	1,50

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie d'action :	
PART A / FR0010819490	1 392,90
PART B / FR0010824482	14 264,26

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 8 462 364,80

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2018	29.12.2017
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	108 152,08	-681 555,21
Total	108 152,08	-681 555,21

PART A / FR0010819490	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-35 516,57	-88 908,19
Total	-35 516,57	-88 908,19
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART B / FR0010824482	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	143 668,65	-592 647,02
Total	143 668,65	-592 647,02
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2018	29.12.2017
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 905 858,87	9 234 498,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6 905 858,87	9 234 498,99

PART A / FR0010819490	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	589 814,12	713 823,49
Total	589 814,12	713 823,49
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0010824482	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	6 316 044,75	8 520 675,50
Total	6 316 044,75	8 520 675,50
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 30.12.2009

Devise					
EUR	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Actif net	89 314 390,79	123 207 817,74	107 622 376,10	114 850 699,11	106 187 968,16

PART A / FR0010819490	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions en circulation	4 518	4 303	4 120	3 817	4 078
Valeur liquidative	1 684,78	2 209,4	1 834,69	1 818,15	1 512,49
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	122,68	145,22	108,84	120,04	89,01

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B / FR0010824482	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions en circulation	931	993	1 057	1 156	1 294
Valeur liquidative	87 757,82	114 502,26	94 667,40	93 348,45	77 295,20
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	6 938,46	7 983,91	6 031,37	6 563,89	4 954,47

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2018

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000120404	ACCOR SA	PROPRE	53 732,00	1 993 994,52	EUR	2,23
FR0010340141	ADP	PROPRE	18 950,00	3 136 225,00	EUR	3,51
FR0004180537	AKKA TECHNOLOGIES	PROPRE	55 979,00	2 474 271,80	EUR	2,77
FR0000053027	AKWEL SA	PROPRE	87 121,00	1 402 648,10	EUR	1,57
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	27 100,00	1 970 170,00	EUR	2,21
FR0010313833	ARKEMA	PROPRE	10 500,00	787 080,00	EUR	0,88
FR0000074148	ASSYSTEM	PROPRE	76 034,00	2 056 719,70	EUR	2,30
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	39 125,00	2 796 655,00	EUR	3,13
FR0000063737	AUBAY	PROPRE	43 233,00	1 217 008,95	EUR	1,36
FR0011040500	AXWAY SOFTWARE	PROPRE	95 452,00	1 185 513,84	EUR	1,33
FR0000035164	BENETEAU	PROPRE	127 000,00	1 457 960,00	EUR	1,63
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	15 600,00	897 000,00	EUR	1,00
FR0000073793	DEVOTEAM	PROPRE	26 117,00	2 154 652,50	EUR	2,41
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	58 771,00	4 287 932,16	EUR	4,80
FR0004527638	EXEL INDUSTRIES	PROPRE	20 540,00	1 396 720,00	EUR	1,56
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	69 896,00	2 311 460,72	EUR	2,59
FR0011476928	FNAC DARTY	PROPRE	28 948,00	1 652 930,80	EUR	1,85
FR0010040865	GECINA REIT	PROPRE	17 588,00	1 987 444,00	EUR	2,23
FR0000036675	GROUPE CRIT	PROPRE	27 000,00	1 431 000,00	EUR	1,60
FR0000120859	IMERYS SA	PROPRE	52 800,00	2 216 544,00	EUR	2,48
FR0010259150	IPSEN	PROPRE	35 100,00	3 961 035,00	EUR	4,43
FR0004007813	KAUFMAN & BROAD	PROPRE	27 100,00	905 140,00	EUR	1,01
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	38 800,00	1 912 840,00	EUR	2,14
FR0000050353	LISI	PROPRE	72 227,00	1 480 653,50	EUR	1,66
FR0013153541	MAISON DU MONDE	PROPRE	112 800,00	1 884 888,00	EUR	2,11

EQUI-CONVICTIONS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0004159473	MAISONS FRANCE CONFORT	PROPRE	23 678,00	758 879,90	EUR	0,85
FR0000039620	MERSEN	PROPRE	121 987,00	2 866 694,50	EUR	3,21
FR0004050250	NEURONES	PROPRE	52 529,00	992 798,10	EUR	1,11
FR0000052680	OENEO	PROPRE	137 571,00	1 199 619,12	EUR	1,34
FR0013269123	RUBIS SCA	PROPRE	70 100,00	3 286 288,00	EUR	3,68
FR0000050809	SOPRA STERIA GROUP SA	PROPRE	21 300,00	1 717 845,00	EUR	1,92
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	152 000,00	1 761 680,00	EUR	1,97
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	23 500,00	3 280 600,00	EUR	3,67
FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	PROPRE	49 500,00	3 488 760,00	EUR	3,91
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PROPRE	6 200,00	839 480,00	EUR	0,94
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	57 000,00	1 454 070,00	EUR	1,63
FR0013357621	WAVESTONE	PROPRE	68 092,00	1 576 329,80	EUR	1,76
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	63 500,00	2 679 700,00	EUR	3,00
Total Action				74 861 232,01		83,82
O.P.C.V.M.						
FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	PROPRE	2 400,00	3 114 768,00	EUR	3,49
FR0000289860	EQUI-CONVERTIBLES	PROPRE	3 328,00	5 347 596,80	EUR	5,99
Total O.P.C.V.M.				8 462 364,80		9,47
Warrant						
FR0013054335	PARROT SA WARRANT ON PARRO FP 22/12/2022	PROPRE	79 331,00	71,40	EUR	0,00
FR0013054269	PARROT WRT ON PARRO FP 15/12/2022	PROPRE	79 331,00	119,00	EUR	0,00
Total Warrant				190,40		0,00
Total Valeurs mobilières				83 323 787,21		93,29
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	0,00	-212,80	EUR	-0,00
Total AUTRES				-212,80		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	6 144 138,81	EUR	6,88
Total BANQUE OU ATTENTE				6 144 138,81		6,88
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-13 126,85	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-124 538,42	EUR	-0,14

EQUI-CONVICTIONS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-1 392,91	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-14 264,25	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				-153 322,43		-0,17
Total Liquidites				5 990 603,58		6,71
Total EQUI-CONVICTIONS				89 314 390,79		100,00